



Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 3 avril 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL : L 5505 - 415 / nb
Doc. parl. 7332

Objet : Projet de loi portant

1. création d'un Observatoire national de la santé ;
2. modification de la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ;
3. modification de la loi modifiée du 25 novembre 1982 relative aux organes destinés à la transplantation ;
4. modification de la loi modifiée du 7 août 2012 portant création de l'établissement public « Laboratoire national de santé ».

Monsieur le Président,

À la demande de la Ministre de la Santé, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le deuxième avis complémentaire de la Chambre des salariés portant sur les amendements gouvernementaux du 7 janvier 2020 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

John Dann
Directeur